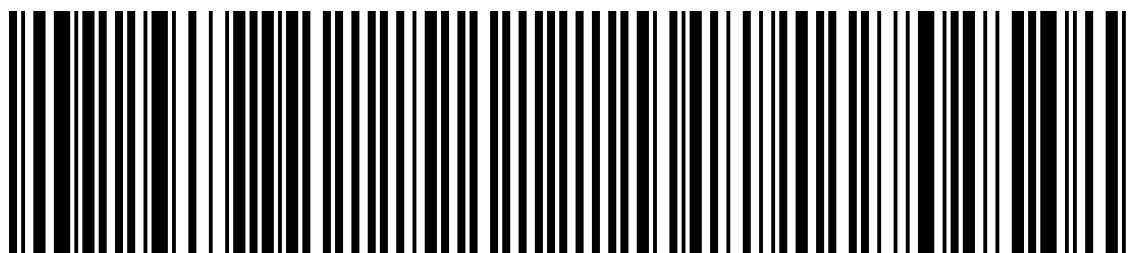


Directives GS1 Belgilux pour les articles à la pièce et les groupages à poids variable

Pour le marquage des *articles à la pièce* à poids variable (ex.: une noix de jambon, une roue de fromage) il est recommandé de reprendre au minimum les données suivantes dans le code à barres GS1-128 :

- GTIN de l'article à la pièce (AI 01)
- Poids net en kilos (AI 310X où X = place de la décimale)
- Si d'application : date de péremption minimale (AI 15)
- Numéro de lot (AI 10) sur les produits de viande/poisson pour assurer la traçabilité

Exemple :

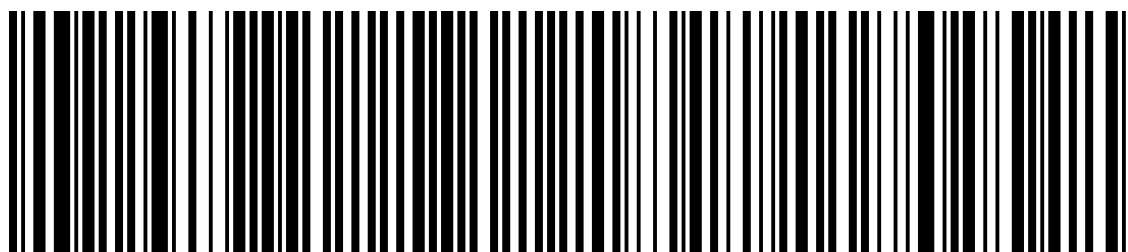


(01) 9 5412345 00001 6 (3102) 000155 (15) 081231 (10) 852147

Pour le marquage des *groupages standards* à poids variable (ex.: un tray standard avec 5 saumons) il est recommandé de reprendre au minimum les données suivantes dans le code à barre GS1-128 :

- GTIN du groupage (AI 01)
- Poids net en kilos (AI 310X où X= place de la décimale)
- Si d'application : date de péremption minimale (AI 15)
- Numéro de lot (AI 10) sur les produits de viande/poisson pour assurer la traçabilité

Exemple :



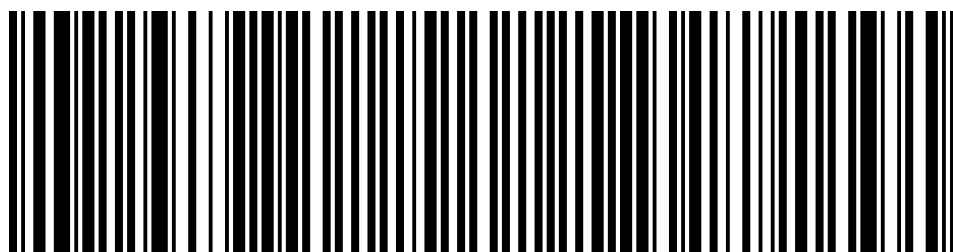
(01) 9 5412345 00002 3 (3102) 002835 (15) 081231 (10) 852147

Pour le marquage des unités de *groupage non-standards* à poids variable (ex.: un plateau contenant un nombre variable de noix de jambon), il est recommandé de reprendre au minimum les données suivantes dans le code à barres GS1-128 :

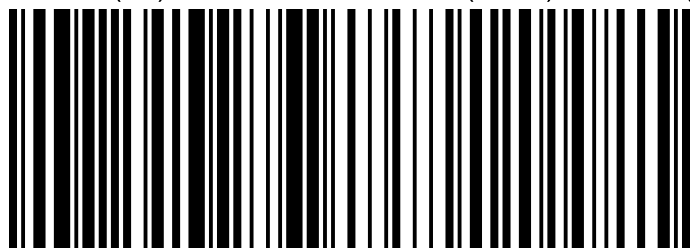
- GTIN de l'unité emballée - dans l'exemple : GTIN d'un jambon (AI 01)
- Poids net total en kilos (AI 310X où X = place de la décimale)
- Si d'application : date de péremption minimale (AI 15)
- Quantité (nombre de pièces) variable (AI 30)
- Numéro de lot (AI 10) sur les produits de viande/poisson pour assurer la traçabilité

Compte tenu du nombre de données, il est conseillé de les répartir en deux codes à barres comme suit :

Exemple :



(01) 9 5412345 00001 6 (3102) 002355 (15) 081231



(30) 15 (10) ABC123

Dans le cas *des articles à la pièce, groupages standards ou non-standards vendus à poids fixe*, la mention du poids net est superflue. Quant au reste, les solutions citées plus haut sont d'application.

La taille réelle du code à barres GS1-128 dépendra entre autres de la qualité d'impression utilisée et du nombre de caractères encodés. Ainsi lors de l'application d'une dimension X 0,4 (signifiant que la barre la plus étroite à une largeur de 0,4 mm), un code à barre GS1- 128 de 34 caractères numériques aura une largeur totale de 93,2 mm (marges exclues). Pour la hauteur du code à barres GS1-128 la hauteur idéale est de 32 mm et la hauteur minimale est de 13 mm. Pour le scanning en environnement logistique, GS1 recommande une dimension X de minimum 0,5 mm.